

Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF



Hugo Stern
président de la commission CIIP-FORDIF

EXTRAIT DU MANDAT DE LA CLFE

La CLFE est plus particulièrement chargée, en étroite collaboration avec le Secrétariat général, des missions suivantes :

f) elle détermine les besoins dans le domaine de la formation des cadres, assure les contacts avec les prestataires éventuels et supervise la gestion des offres contractualisées (FORDIF) ;

Les travaux de la commission CIIP-FORDIF ont porté, en 2014, sur :

- La réorganisation des responsabilités et des tâches. La CLFE a délégué à la commission la responsabilité d'établir directement et de maintenir les liens avec les répondants cantonaux, en vue de planifier le début des nouvelles volées.
- La mise en œuvre d'une enquête portant sur l'impact de la formation des cadres scolaires sur leurs pratiques, en bénéficiant de la collaboration de l'IRD.
- La collaboration avec la Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) pour l'organisation de sa journée de réflexion 2014 intitulée *La pratique de l'école inclusive: le rôle des directions d'établissement scolaire*. A cette occasion, les présidents de la CLEO et de la CLPO ont apporté leur concours pour la définition de la thématique de la journée. Les représentants de la CROTSES et de l'AIDEP au sein de la commission ont également mandaté deux de leurs membres pour animer les ateliers. Quant à Frédéric Yvon, professeur à l'Université de Genève, il a participé à la réussite de cette journée à double titre, en tant que co-animateur de la journée et en qualité de conférencier. Il s'est exprimé sur la multiplicité des rôles du directeur d'école dans l'optique d'une école inclusive, notamment en tant que leader des projets et gestionnaire des ressources. Le groupe intercantonal qui a œuvré à la réussite de la journée s'est retrouvé le 31 octobre 2014 autour de M. Serge Loutan, président de la CLPS, pour élaborer collectivement le protocole de la journée et les liens avec les conférenciers.
- Les membres de la commission évoquent également régulièrement les questions centrales à aborder dans la formation des directeurs et des cadres scolaires en fonction des besoins dans les cantons, en rappelant que le CAS à 15 ECTS est reconnu par la CDIP depuis le 9 avril 2013.
- La commission évoque aussi la pertinence de développer la formation continue des cadres et directeurs d'institution.

Il propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- un *Certificate of Advanced Studies* (CAS 15 crédits ECTS) en administration et gestion d'institutions de formation ;
- un *Diploma of Advanced Studies* (DAS 15 crédits ECTS) en gestion et direction d'institutions de formation ;

Travaux

Formation

>>

Formation des enseignants et des cadres

- un *Master of Advanced Studies* (MAS 30 crédits ECST) en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation.

A la fin 2014, 474 personnes étaient diplômées au niveau du CAS, ainsi que 58 au niveau du DAS. Le rapport annuel d'activités de la FORDIF disponible sur le site www.fordif.ch donne des informations complémentaires. En janvier 2015, la FORDIF diplômera 61 nouvelles personnes pour le niveau CAS, dont 2 personnes qui font partie de la volée d'études 2012-2013. Les titres ont été décernés à Lausanne en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, présidente de la CIIP.

A l'heure actuelle, il y a également 58 étudiants qui suivent la filière CAS 2014-15 et 48 étudiants dans la volée CAS 15-16 et 10 qui suivent un complément pour l'obtention d'un CAS.

La formation DAS est suivie par 11 étudiants pour la volée 13-15. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2015 pour l'ouverture d'une nouvelle cohorte durant l'année 2015-16. Les prochains diplômés DAS le seront donc en 2016.

Données factuelles et mutations

La FORDIF

La commission CIIP FORDIF s'est réunie à deux reprises les 30 avril et 4 novembre.

Présidence : Hugo Stern, chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française (FR).

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations : dès janvier, Alexandre Etienne, directeur régional de l'IFFP Lausanne, a été remplacé par David Perrenoud, maître d'enseignement à l'IFFP ; Jean-Pierre Cattin, appelé à d'autres fonctions, a quitté en octobre.